

PROMOTION IMMOBILIÈRE

Des terrains pour les opérateurs privés

Les promoteurs immobiliers privés vont bénéficier d'assiettes foncières pour la réalisation de programmes de logements de moyenne envergure. Le coût de la réalisation des logements, telle la formule LSP, doit être revu selon la corporation.

Cherif Bennaceur - Alger (Le Soir) - Des réserves foncières devraient être redistribuées aux promoteurs privés, indiquait hier à l'hôtel El Aurassi, la secrétaire générale de l'Organisation nationale des promoteurs immobiliers (Onpi), après en avoir été informée.

S'exprimant en marge des travaux du premier congrès de l'Onpi, Houria Bouhired a ainsi relevé que ces terrains devraient servir à la réalisation de programmes de logements de moyenne envergure. «Il faut éviter le gigantisme» dans ce domaine, dira-t-elle.

Cette redistribution est destinée en effet pour la réalisation, d'une part, de petits programmes de logements sociaux et d'autre part, de programmes similaires de logements promotionnels notamment. Inscrite dans le cadre de la réforme constitutionnelle en cours, et sous réserve des dispositions d'un arrêté interministériel en cours de maturation, cette mesure s'avère opportune. Elle devrait en effet permettre l'amélioration des conditions de réa-

lisation des logements en termes de délais et de qualité notamment, considère-t-on. Il s'agira aussi de booster le rôle des promoteurs immobiliers privés, un rôle complémentaire à celui du secteur privé, en tant qu'acteurs majeurs de la dynamique engagée dans le secteur de l'habitat et dans le contexte de «crise».

Des promoteurs au nombre de 3 000 à 4 000 opérateurs dont une bonne partie est capable de réaliser les divers projets. Pour autant, des opérateurs qui font face à de multiples contraintes dont la problématique du coût de réalisation des logements dits aidés. A ce propos, la secrétaire générale de l'Onpi a estimé nécessaire de revoir le coût des logements réalisés notamment dans le cadre de la formule LSP (logement social participatif), d'autant que le prix actuel (quelque 2,8 millions de dinars) n'assure pas l'équilibre financier aux promoteurs privés.

«Pour équilibrer nos comptes, nous avons du vendre les com-



Le coût de la formule LSP serait revu à la hausse.

merces», relèvera M^{me} Bouhired, tout en indiquant qu'il fallait ainsi garantir la livraison attendue de quelque 110 000 logements LSP. Elle plaidera ainsi pour la révision du prix du logement à hauteur de «4 millions de dinars, de 4,2 millions de dinars» et sans que l'acquéreur ne soit affecté. «La hausse est nécessaire, sinon nous serons contraints de suspendre notre l'activité», constate la secrétaire générale de l'organisation.

«Mais heureusement la crise est là. C'est l'occasion de booster nos capacités nationales. De renaitre»,

tempérera-t-elle son avertissement. Autre difficulté pour la corporation, l'obligation de payer l'Impôt sur le bénéfice des sociétés (IBS) même si le projet n'est pas encore livré. A ce propos, le président de l'Onpi, le promoteur M'Hamed Sahraoui, invitera à revoir le mode de versement de l'IBS, en permettant aux opérateurs de le payer une fois leurs projets achevés.

Comme le président de l'organisation plaidera, en marge des travaux, pour la modification de la réglementation actuelle régissant l'activité dans son volet sanction

notamment. Voire, l'amendement de la loi qui «ne nous aide pas» et qui «est mal appliquée» s'impose selon M^{me} Bouhired. Auparavant, la secrétaire générale de l'Onpi avait évoqué l'opportunité de mettre en place une instance «intermédiaire» entre l'administration, les promoteurs immobiliers et les clients.

La vocation de cette instance, prendre en charge les contingences administratives des clients (gestion des dossiers des candidats désignés par les administrations, état-civil, traitement des cas de fraude) et alléger ainsi les sociétés de promotion immobilière. Des «besognes en surcharge qui ne relèvent aucunement de nos compétences», relèvera-t-elle.

Cela étant, la secrétaire générale de l'Onpi estimera nécessaire d'obliger les acquéreurs à payer les charges, à assurer leurs habitations sur la base d'une meilleure sensibilisation et même de «mesures coercitives».

D'autre part, M^{me} Bouhired avait évoqué la mise en place d'une commission nationale intersectorielle pour le développement de «la relève» et la création d'emplois dans le domaine des métiers du bâtiment, l'entretien et la gestion du bâti dont celui «en décrépitude».

C. B.

PROTECTION CIVILE

Lehbiri supervise des manœuvres régionales à Bouira

Pour faire face aux situations d'urgence et de catastrophes majeures, la direction de la Protection civile, qui s'y est attelée depuis plusieurs mois en prenant en compte toutes les insuffisances constatées sur terrain durant des situations réelles antérieures, a créé des détachements de renforts aux premières interventions ou DPRI au niveau de chaque wilaya.

Ces détachements appelés à faire face aux situations d'urgence et à intervenir le plus vite possible en pareils cas, ont été appelés, durant les journées allant du 7 au 10 janvier, à des manœuvres régionales à Oran, Bouira et Batna, avec chacune 15 wilayas qui devaient participer avec des effectifs de 100 éléments. Ces détachements et selon des explications qui ont été données à la presse mais également au DG de la Protection civile, Mustapha Lehbiri, qui était hier au niveau du PC régional de Bouira, basé dans la commune d'El Esnam, à 10 kilomètres au sud-est de Bouira sur la RN5 et à proximité de l'autoroute Est-Ouest, sont appelés à intervenir dans une wilaya donnée selon un organigramme préalablement établi mais avec des nouveautés, à savoir pour chaque DPRI, une autonomie alimentaire, dans un campement qui devait avoir une logistique propre et adaptée aux nouvelles techniques opérationnelles, acquises lors des cycles de formation spécialisée.

Aussi, ce qui était notable dans ces exercices, c'est leur caractère simultané à Oran pour la région ouest, à Bouira pour celles du centre et à Batna pour celles de l'Est, avec chacune 15 wilayas, soit 15 DPRI. Le DG de la Protection civile qui était hier à Bouira, a pu, grâce à une interconnexion, très bien réussie par les cadres d'Algérie Télécom qui étaient présents, suivre et discuter en direct avec les responsables régionaux et s'enquérir du déroulement de ces manœuvres.

Des manœuvres qui ont, comme nous a-t-on expliqué sur place, pour objectifs le maintien en permanence en état de pré-alerte ces-dits détachements, de tester leur réactivité et de mettre leurs effectifs à l'épreuve du terrain

lors de leurs interventions en termes d'assistance à la population sinistrée, et en matière d'organisation depuis l'installation du campement jusqu'à l'intervention en passant par la gestion de ce détachement concernant la nourriture et la logistique.

Outre cela, il y a également parmi les objectifs de ces manœuvres régionales, le degré d'intégration des moyens de renforts dans le dispositif de secours de la wilaya sinistrée, leur interopérabilité et l'efficacité de cet apport dans la prise en charge de la catastrophe.

Ainsi, outre la réussite des interventions de ces détachements au niveau régional, à

savoir Bouira, Oran et Batna, il y a également le défi relevé par la direction générale de la Protection civile concernant la conduite de trois opérations de secours de grande envergure simultanément et dans trois wilayas différentes d'une manière très réussie.

Rappelons que la direction générale de la Protection civile avait déjà organisé le mois de mai dernier en 2015, une manœuvre nationale de secours et de sauvetage au niveau de la wilaya de Médéa. Une manœuvre à laquelle avaient pris part des observateurs internationaux spécialisés dans la gestion des situations de catastrophe et pour laquelle le secrétaire général de l'organisation internationale

de la Protection civile avait félicité le DG de la Protection civile algérien, Mustapha Lehbiri.

Signalons enfin que lors de cette visite, outre cette manœuvre à laquelle le DG de la Protection civile a assisté, surtout dans le cas de la wilaya de Bouira avec une simulation d'un séisme de 6,8 sur l'échelle de Richter avec l'intervention des DPRI dans le cadre d'une manœuvre sous déblaiement, M. Lehbiri a inauguré à Bir-Ghbalou une unité secondaire de la Protection civile alors qu'à Aghbalou, de l'autre côté de la wilaya, il a installé une unité de secteur de la Protection civile relevant de la daïra de M'chédallah.

Y. Y.

TIPASA

Le Syndicat national des médecins libéraux en conclave

Le SNML (Syndicat national des médecins libéraux) vient de naître ; son président, le docteur Benbraham Mustapha, nous a exposé les péripéties ayant prévalu à cette naissance.

«Le SNML est né dans une conjoncture marquée par des choix structurels et politiques en matière de santé, à l'instar des conventionnements spécifiques, de la mise en œuvre de la loi sanitaire, la loi sur le médicament ainsi que les honoraires des prestations où le médecin libéral, en quête d'une identité professionnelle, n'a pas été associé.»

Toujours selon notre interlocuteur, «après des années d'attente, de cogitation, de questionnement et d'échange d'amabilités quelquefois pleines de déconvenues, les médecins libéraux ont fini par être reconnus comme acteurs agissants et partenaires incontournables sur les questions touchant l'exercice libéral de la médecine en Algérie».

Lors de l'élection de la première section syndicale au niveau national qui s'est déroulée récemment à Tipasa, une région qui dispose de 300 médecins libéraux, toutes spécialités confondues, à l'instar des médecins généralistes, des spécialistes, des urologues, des ophtalmologues, des dermatologues, des gastro-entérologues et gynécologues, le D^r Benbraham, le président national, n'a pas mâché ses mots lors du discours d'ouverture qu'il a prononcé à l'occasion de ce conclave «les conventions qu'on nous a imposées s'apparentaient à des injonctions où le médecin libéral n'était pas représenté, excepté au niveau du Conseil de l'ordre».

Un vibrant hommage fut rendu

à la Cnas «grâce à laquelle fut obtenu notre agrément», a tenu à rappeler M. Benbraham.

Ainsi, l'Assemblée générale électorale de la section syndicale de Tipasa du SNML qui s'est tenue jeudi passé au sein de la salle des conférences de la Bibliothèque centrale de Tipasa, a vu l'élection du D^r Brenkia Abdelmadjid en qualité de président de la section syndicale, suivi d'une vice-présidence attribuée à la Docteure Hadj Rabia, une spécialiste en gynécologie.

Au niveau du bureau de ces élections trônait le D^r Lebras, le doyen d'âge, qui tenait avec ses conseils éclairés à remettre le train sur les rails, chaque fois que nécessaire, aidé dans sa tâche par la D^{re} Hadji, une cadette en âge de ce parler de spécialistes, où on reconnaît d'autres vétérans de la médecine algérienne, à l'instar du D^r Djamaâ Lekbir, du D^r Bekhouche, du D^r

Tiraoui, un pionnier de la radiologie à Tipasa, du D^r Rebzani, gastro-entérologue de renom spécialisé dans les maladies de l'œsophage, de l'estomac, du pancréas, des voies biliaires et de la vésicule, de l'intestin grêle et du colon.

Etaient présents à ce conclave, D^r Sbaa, D^{re} Boudifa, D^r Saifour, un autre spécialiste ORL de renom, D^r Menzou, le dermatologue D^r Benali, et tant d'autres éminents médecins libéraux qui sont venus et dont certains ont tenu à garder l'anonymat, dans le cadre de leurs interventions.

La convivialité de ces retrouvailles et de ces rencontres médicales ont, selon le D^r Benbraham, «apporté un plus tant attendu par la création de ce syndicat», qui était, selon le D^r Menzou «une impérative nécessité, pour la défense des intérêts matériels et moraux du médecin libéral».

Houari Larbi